L'HEURE DU PARTAGE

SE CONNAÎTRE POUR VIVRE ENSEMBLE

Soirée du Partage du mardi 20 novembre 2018
1ère Intervention

SALAM ALEIKOUM !

SHALOM ALEKHEM !

TASHI DELEK !

QUE LA PAIX SOIT SUR NOUS !

Monsieur le conférencier,
Mesdames et Messieurs, chacun d'entre vous en votre qualité,

Nous vous souhaitons un bonjour vous remerciant tous de votre présence.

Ainsi que nous avons coutume de présenter notre association, L'Heure du Partage souhaite favoriser le vivre et l'agir ensemble en regroupant des femmes et des hommes de bonne volonté, de paix, de diverses pensées, traditions, sagesses et philosophies, tous désireux de servir la nation en partageant ensemble des espaces de vie.

Nourri des propos entendus lors du Colloque « Laïcité : une question de frontière(s) » organisé les 8 et 9 novembre derniers à l'Université Toulouse 1 Capitole par l'Institut du Droit de l'Espace, des Territoires, de la Culture et de la Communication (IDETCOM), animé par Madame Frédérique de la Morena, Maître de conférences en droit public, j'ajouterai :

Etre un outil de découverte et d'enseignement réciproques en vue de former des citoyens libres et éclairés afin de cohabiter harmonieusement pour quelque chose qui nous dépasse !

Après avoir abordé lors de la Journée du Partage le 24 juin dernier le thème de notre rencontre d'aujourd'hui – Quelle Liberté religieuse, spirituelle et philosophique dans la laïcité ? – sous les deux aspects :

- Juridique : droit de l'homme et laïcité – présenté par Madame Christine Lazerges, Présidente de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme.

Et

- Historique : laïcité – présenté par Madame Valentine Zuber, Directrice d'études à l'École Pratique des Hautes Études.

Monsieur Nicolas Cadène, Rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité auprès du Premier ministre, développe ce soir le thème sous l'aspect Pratique.

L'Observatoire assiste le gouvernement dans son action visant au respect du principe de laïcité en France. Il réunit les données, produit et fait produire les analyses, études et recherches permettant d'éclairer les pouvoirs publics sur la laïcité. Il peut saisir le Premier ministre de toute demande tendant à la réalisation d'études ou de recherches dans le domaine de la laïcité.

Il peut proposer au Premier ministre toute mesure qui lui paraît permettre une meilleure mise en œuvre de ce principe, notamment pour assurer l'information des agents publics et privés, des usagers des services publics, des élus et des représentants des cultes. Enfin, il est consulté par le Premier ministre ou les ministres sur des projets de textes législatifs ou réglementaires.

L'HEURE DU PARTAGE
SE CONNAÎTRE POUR VIVRE ENSEMBLE

Nous vous invitons, après son intervention, à l'interpeler sur vos interrogations et à lui poser toutes les questions concrètes que chacun d'entre nous doit au quotidien résoudre.

Bonne soirée à tous !

2ème Intervention

Du fait des interrogations sociétales ci-après actuellement vives :

- Pourquoi en ces temps de modernité et de démocratie appuyée par tout le monde y a-t-il autant d'hostilité à l'autre et de tensions identitaires ?
- Par cette modernité et cette démocratie nous sommes dans une nation où nous bénéficions de la liberté de culte, de pensée, d'avoir ou pas la foi. Pourquoi y avons-nous autant de clivages ?
- La laïcité en France favorise-t-elle une mosaïque humaine ?

Le Conseil d'Administration de L'Heure du Partage programme comme thème de rencontre pour l'année 2019 :

Education à l'accueil de la différence de l'autre ?

Permettez-moi de remercier chaleureusement Monsieur Nicolas Cadène ainsi que l'ensemble des intervenants institutionnels présents ce soir, tous sensibles à la réussite de notre action.

Je le fais d'autant chaleureusement que toute l'équipe de L'Heure du Partage peut témoigner de la difficulté à regrouper les femmes et les hommes prêts à partager ce qui constitue le cœur de notre nation de concertation : la Fraternité.

Vous en êtes ici, par votre présence, notre réconfort du rejet de l'entre-soi associatif cultuel, culturel et philosophique. Aussi, merci à chacun d'entre vous d'être de véritable ambassadeur de cette démarche citoyenne auprès de votre famille, de vos amis et des personnes côtoyées.

De même, je formule nos remerciements au Conseil départemental de la Haute-Garonne et à la mairie de Toulouse avec l'aide de l'Espace diversités laïcité pour les prêts des deux expositions que vous aurez maintenant le loisir de contempler.

Enfin pour conclure, je ne doute pas que vous comprendrez la nécessité pour l'association d'honorer financièrement ses engagements. Des bulletins d'adhésion à L'Heure du Partage pour l'année 2019 au tarif minimum de 10 € sont à votre disposition auprès de nos membres ici dans la salle, lesquels peuvent être remplis tenant le verre de l'amitié maintenant servi.

Nous souhaitant être encore plus nombreux la fois prochaine à nous tenir la main de la fraternité, je vous dis à bientôt d'avoir la joie de vous revoir !

Arnaud Herinckx
Président